

Editorial



C'est avec un grand plaisir que nous pouvons vous annoncer que le PDC Thônex voit trois de ses membres se présenter au Grand Conseil. Dans un Canton-ville aussi exigu que le nôtre, la politique cantonale déborde allégrement sur notre politique communale. Nos trois méritants mousquetaires sauront défendre au mieux les intérêts de Thônex au sein du parlement cantonal.

En ce qui concerne notre politique communale, nous nous trouvons à la mi-législature et les sujets d'importance n'ont pas manqué. Outre le feuillet des Communaux d'Ambilly dont le nouvel épisode vous est décrit dans le présent numéro, le projet de la nouvelle mairie a également été au centre des préoccupations du Conseil Municipal. Les PDC ont mené une politique toujours centrée sur le bien commun des habitants et ont refusé toute forme de populisme et de politique politicienne pour lesquels certains se sont parfois laissés tenter.

Nous allons mener une année 2009-2010 proactive. Pas moins de 5 projets de motions sont en train de mûrir au sein des groupes de travail que nous avons créés en début de législature. Nous ne manquerons pas de vous en faire part lors d'un prochain numéro.

En attendant, n'oubliez surtout pas de voter le 11 octobre 2009 !

Andrew Arpidone
Chef de groupe



Pascal Pétroz, Cindy Clément-Jacquier et Fabiano Forte.

Des Thônésien(ne)s sur la liste PDC n° 2 !

Face aux prochains défis de la Commune de Thônex, entre autres, en matière d'aménagement du territoire et de logement, il est important que notre point de vue puisse être relayé au Grand Conseil. En plus des deux députés thônésiens sortants, nous avons le plaisir de vous présenter une candidate jeune et dynamique.

Lors de la précédente législature, la députation démocrate-chrétienne s'est battue avec acharnement pour faire aboutir des projets importants. A titre d'exemple, il convient de citer la réforme des allocations familiales, la traversée de Vésenaz, le CEVA et, surtout, la réforme de la fiscalité des familles.

Pour les familles

S'agissant de ce dernier projet, soumis en votation populaire le 27 septembre prochain, il sera rappelé que celui-ci supprime l'inégalité de traitement envers les couples mariés en introduisant une imposition séparée des revenus (splitting), augmente les déductions fiscales pour les enfants ainsi que pour les primes d'assurance-maladie. C'est donc bien d'une avancée majeure de la politique familiale dont il s'agit !

Si vous nous accordez votre soutien lors des élections du 11 octobre 2009, nous pourrions poursuivre notre action en vue de la mise sur pied d'une véritable politique familiale dans notre canton, ce qui est une urgente nécessité.

Je suis née le 7 décembre 1971, à Dacca, Bangladesh. Genevoise par adoption, mais aussi dans mon cœur, j'aime la vie et les gens.

J'ai étudié et comparé les différents partis, durant plusieurs mois, et c'est au PDC que j'ai choisi d'adhérer, leur politique familiale étant la plus proche de mes propres convictions. De famille monoparentale et pour avoir élevé mes deux enfants toute seule, je peux et dois apporter mon soutien, mes idées et mes expériences aux citoyens.

Pour l'éducation

C'est ainsi que j'ai décidé de me présenter au Grand Conseil afin d'accorder de mon temps, pour les thèmes de la campagne qui me tiennent le plus à cœur, à savoir : la sécurité et l'éducation, deux sujets que je connais bien pour y être confrontée au quotidien.

C'est par mon naturel et mon expérience de vie que je convaincray les électrices et électeurs.

Je m'engage parce que ce qui m'intéresse, ce n'est pas ce qui est de gauche ou de droite, ce qui est socialiste ou libéral, c'est ce qui touche les gens, c'est ce qui peut aider les familles, les commerçants et la population, avec des solutions concrètes à leur apporter. Voilà comment je conçois mon engagement politique.

Sur la sécurité, il faut être très clair. Les problèmes existent, des familles ont peur et les commerçants aussi. Nous devons pourrir la vie de ceux qui empoisonnent notre existence.

Pour la sécurité

Faut-il laisser le terrain libre à des partis aux discours démagogiques et à leurs fausses solutions ? Faut-il se voiler la face et ne pas écouter les problèmes de la population ? Non bien sûr, car aujourd'hui, tout le monde souffre de cette délinquance :

- les citoyens qui ont peur,
- les étrangers honnêtes et intégrés qui sont amalgamés à ces délinquants.

Ce qu'il faut, c'est une politique active et coordonnée qui doit se fonder sur 4 piliers, 4 P : Police, Pouvoir judiciaire, Prison et aussi Prévention. Car la sécurité, c'est la quatrième roue qui manque au développement durable. Avec l'écologie, l'économie et le social, il faut aussi penser à la protection des personnes et des biens.

Pour adhérer au PDC :

PDC Thônex

Guy Saudan, président
Chemin du Curé-Desclouds 18
1226 Thônex

Pascal Pétroz, avocat
Député

A. Président du Grand Conseil

Cindy Clément-Jacquier
Gestionnaire à l'Etat

Membre du comité PDC Thônex

Fabiano Forte, chef d'entreprise
Député

Président PDC Genève

Les Communaux d'Ambilly

Petit rappel historique : en date du 22 février 2005 le Conseil Municipal a voté une résolution à la majorité, comprenant un nombre maximum de 3'750 habitants sur le périmètre total des Communaux d'Ambilly, soit une surface totale de plancher de 142'241 m². Depuis, nous avons fait un certain nombre de concessions puisque, entre autres, nous avons admis le fait qu'il puisse avoir 5'400 habitants sur la même surface.

En date du 26 mars, nous avons reçu une plaquette concernant le plan localisé de quartier (PLQ) pour les Communaux d'Ambilly qui ne reflète absolument pas les éléments pris en considération dans le plan directeur de quartier (PDQ) qui a été voté et accepté par la majorité du Conseil Municipal en juin 2008.

Il ne figure pas de chapitre relatif à la circulation du mail et des alentours. Or, il avait été convenu avec les Autorités cantonales, depuis le début de cet aménagement, qu'il était indispensable de régler les problèmes de circulation et de transports avant l'arrivée de nouveaux habitants.

Il est fort regrettable de constater que sur l'ensemble du périmètre des Communaux d'Ambilly, aucune solution de régulation de circulation n'a été proposée.

Concernant le mail central prévu, nous sommes toujours dans l'attente d'une confirmation qu'il sera bien mis en zone 30 km/h sur sa totalité. Et l'on ne sait toujours pas s'il sera communal ou cantonal, ce qui aura un impact financier non négligeable.

Une question primordiale n'est pas abordée : qu'est-il prévu exactement concernant les transports publics afin de desservir le périmètre ? Dans tous les cas et pour l'intégration des nouveaux habitants thônésiens, nous réclamons qu'une ligne relie le PAC MICA au centre de la Commune avec une cadence urbaine.

Dans ce PLQ le nombre de logements énoncé ne correspond plus à celui voté en juin 2008.

De surcroît, il est à relever que nous n'avons aucune garantie concernant la densité et le nombre d'habitants.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de défendre nos citoyens vis-à-vis du Canton. Visiblement celui-ci a décidé, par tous les moyens, de remédier aux problèmes chroniques liés à la pénurie de logements sur le Canton de Genève. Problèmes qui ont été engendrés par de trop nombreuses années d'inactivité, mais qui ne sont pas à reprocher aux communes suburbaines.

Nous vous soutenons au quotidien et comptons sur votre indispensable appui !

*Doris Constantin et Andrew Arpidone
Conseillère et Conseiller municipaux*

**Retrouvez les
candidats PDC au
Grand-Conseil**

**Samedi 19 septembre
de 10h. à 14h.**

Secteur Place Graveson / Chêne-Vert



Discours du 1^{er} août (extraits)

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Chers amis,

La tradition veut qu'en ce jour de Fête nationale, l'élu appelé à prononcer le discours officiel fasse état des qualités de notre pays : son indépendance, sa détermination et sa neutralité. Je ne manquerai pas à cette tradition, mais vous me permettez de nuancer quelque peu mon propos.

La globalisation et la mondialisation ont montré quelques effets positifs, mais elles ont aussi démontré qu'aujourd'hui, les crises ne sont plus régionales, nationales ou continentales, mais bien globales et même mondiales.

« La Suisse entre traditions et globalisation »

La Suisse, qui pendant près de sept siècles a su se préserver, résister mieux que d'autres aux coups de boutoirs des événements, doit aujourd'hui, comme tous les autres pays, trouver des remèdes, des solutions aux problèmes qui lui sont posés. Aujourd'hui, les hommes et les femmes politiques peinent à trouver des outils qui leur permettraient de ne pas subir les décisions économiques prises par les grandes entreprises, par les institutions monétaires, par les grands financiers.

La marge de manœuvre est faible et le politique doit souvent céder le pas à l'économique sauf, bien sûr, quand les choses vont très mal. C'est alors au gouvernement que revient la difficile tâche de renflouer les caisses, les exemples récents ne manquent pas. Les plus grands entrepreneurs et les financiers les plus puissants de la planète sont donc amenés en dernier recours à se tourner vers la politique.

(...) Prudence et adresse sont les maîtres mots de la gouvernance. Prudence ne veut pas dire frilosité, bien au contraire. Une politique d'ouverture menée avec prudence et adresse permet de mener le navire à bon port en évitant les écueils et les grains.

Il me tient à cœur que cette politique d'ouverture se fasse en concertation avec celles et ceux qu'elle concerne au premier chef, c'est-à-dire vous Mesdames et Messieurs.

La concertation est aujourd'hui un outil incontournable de la gouvernance, à l'échelle communale peut-être plus qu'à n'importe quel échelon politique.

Car l'échelle communale garde une dimension humaine. Administrer une commune, c'est avoir la chance de connaître personnellement une part non négligeable des habitants, de pouvoir dialoguer, échanger avec eux sur les sujets les plus divers. Vos autorités communales sont aussi vos représentants, vos porte-voix auprès des autorités cantonales.

« Participer à la vie de la commune »

(...) Au chapitre des droits populaires, la Constituante devra s'interroger sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers.

Un domaine dans lequel les communes ont fait office de pionnières puisque le droit de vote a été accordé aux étrangers il y a quatre ans déjà. L'occasion pour moi de saluer et de remercier les habitants de nos communes qui ont fait usage de ce droit et ont ainsi participé de manière active et concrète à la vie politique de leur commune.

Participer à la vie politique de la commune, c'est également ce qu'ont choisi de faire un certain nombre de jeunes de la commune de Thônex en créant un parlement des jeunes. Une initiative qui me réjouit. L'idée du Parlement des Jeunes est de donner la possibilité aux jeunes de la commune de dialoguer avec les autorités, de réaliser éventuellement des projets avec, parfois, l'aide de la commune. J'invite tous les jeunes que cela intéresse à rejoindre cette belle initiative et qui, sait, peut-être y a-t-il au sein de ce parlement junior, celui ou celle qui dans dix, quinze ou vingt ans, fera le discours du 1^{er} août à ma place, ici même.

(...) Le développement durable nécessite une nouvelle démarche que l'on pourrait résumer ainsi : agir local, penser global. On constate une fois de plus que l'action se situe dans la proximité, même si la pensée doit être la plus large possible.

Là encore les communes ont un rôle à jouer. C'est pourquoi la commune de Thônex, dans le cadre de son Agenda 21, a décidé de réaliser, chaque année, une action concrète, en concertation avec la population. Nous avons déjà réalisé un plan des cheminements piétons et cyclistes de la commune et avons décidé, dans le cadre de la rénovation de la mairie, d'en faire un établissement aussi vert que possible.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables conciliant les trois aspects économique, social et environnemental des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus. (...) Il est pour moi un projet genevois qui illustre parfaitement ces trois piliers du développement durable, un projet qui concerne aussi très directement nos trois communes, c'est celui de la liaison ferroviaire Cornavin Eaux-Vives Annemasse, le CEVA.

« CEVA et développement durable »

Ce projet est important économiquement, car il va permettre de développer un autre projet celui de l'Agglomération qui, sans transports publics dignes de ce nom, ne pourra pas déployer tous ses effets. (...) Le développement des transports publics permet aussi de renforcer les liens sociaux, facilite la mobilité et les rencontres et permet à tous de se déplacer à des tarifs raisonnables.

Le volet environnemental ne souffre pas de contestation. Il n'est pas possible aujourd'hui de rejoindre dans un délai raisonnable Annemasse et Genève par la voie ferroviaire, ce qui engendre un lourd trafic pendulaire transfrontalier dont nos communes subissent aujourd'hui les désagréments. Le projet CEVA est un atout pour Genève et pour toute la région. Il s'inscrit dans la logique du développement durable et répond aux besoins vitaux de la population.

Mais il est temps de faire place à la fête, car ce 1^{er} août doit aussi être l'occasion de faire la Fête et de découvrir les traditions culturelles d'ici et d'ailleurs.

L'occasion de vous dire aussi que je suis particulièrement fier de l'effort que Thônex fait en matière culturelle depuis trois ans maintenant. Nos saisons culturelles ont rapidement trouvé leur vitesse de croisière. Elles offrent une palette de spectacles divertissants et instructifs à la population de la commune et aux spectateurs à un rythme soutenu. Les habitants de Thônex bénéficient de tarifs préférentiels et nous proposons divers abonnements aux habitants des autres communes.

« Thônex se veut une commune l'écoute de ses habitants. »

En ces temps de crise plus que jamais, sachez mesdames et messieurs que votre commune est également là pour vous conseiller et vous aider dans les moments difficiles. N'hésitez pas à nous demander conseil, à vous renseigner sur les nombreux services que nous mettons à votre disposition.

Je souhaite qu'aujourd'hui, tous ensemble, élus et citoyens, nous bâtissons un monde plus juste et plus fraternel, un monde où le respect retrouverait ses lettres de noblesse, où l'entraide ne serait pas un vain mot.

Je vous souhaite une très belle Fête nationale.

Vive la Suisse, Vive Genève, Vive les Communes Chênoises, Vive Thônex

Philippe Decrey, Maire de Thônex